

Pôle Médical Henri Dunant
2 rue Henri Dunant
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

Clinique Bon Secours
67 bis avenue du Maréchal Foch
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

Cabinet de Radiologie
Impasse du Docteur Cour
43100 BRIOUDE
Tél. : 04 71 50 09 91
Fax : 04 71 50 08 53

Hôpital de Moze
1 rue du Docteur Tourasse
07320 SAINT AGREVE
Tél. : 04 75 30 39 01
Fax : 04 75 30 20 22

GIE IRM 43 - Centre hospitalier E. Roux
12 bd du Docteur Chantemesse
43000 LE-PUY-EN-VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

INFORMATION SUR VOTRE EXAMEN UROGRAPHIE INTRAVEINEUSE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué suite à votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Lisez attentivement ce document. Il vous donne de nombreuses informations et conseils pour que votre examen se déroule dans de bonnes conditions.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez avec attention aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez, en effet des traitements doivent être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites avant et après l'examen par l'équipe radiologique.

Qu'est ce qu'une urographie intraveineuse ?

C'est une radiographie des voies urinaires. Elle consiste à injecter un produit opaque aux rayons X qui va s'éliminer par les reins. La progression du produit de contraste des reins jusqu'à la vessie est suivie en réalisant régulièrement des clichés de l'arbre urinaire.

Déroulement de l'examen

- * L'examen se déroule en deux temps: une première partie d'environ 30 minutes et une seconde partie (environ 2 heures après) de 20 à 30 minutes.
- * Vous devrez uriner avant de commencer l'examen.
- * Vous serez allongé sur le dos sur la table de radio.
- * Deux premiers clichés «sans préparation» seront réalisés.
- * Une piqûre sera effectuée dans une veine du pli du coude afin d'injecter le produit opaque.
- * Le produit utilisé est à base d'iode, son injection peut parfois provoquer une sensation de chaleur dans tout le corps ainsi qu'un goût «métallique» dans la bouche ; ces sensations disparaissent rapidement en quelques dizaines de seconde et sont sans gravité.
- * Dès l'injection terminée, des clichés seront réalisés et ceci régulièrement pendant une trentaine de minutes.
- * La seconde partie de l'examen sera réalisée environ deux heures plus tard (le temps que la vessie se remplisse) afin qu'il vous soit possible d'uriner pendant la prise des clichés. (Cette seconde partie n'est pas toujours réalisée ; cela dépend des premiers clichés et du contexte clinique).
- * Entre les deux temps d'examen vous pourrez manger et boire normalement mais surtout ne pas uriner.

Quelles complications peuvent survenir ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

La piqûre peut provoquer la formation d'un hématome sans gravité, il disparaîtra en quelques jours.

Des réactions d'intolérance et d'allergie au produit de contraste iodé sont possibles. Elles sont généralement transitoires et sans gravité. Elles peuvent cependant être plus sévères, entraîner des troubles cardio-respiratoires et nécessiter un traitement. Les complications réellement graves sont rarissimes.

Des précautions particulières doivent être prises pour éviter les accidents chez les patients atteints de maladies fragilisant le rein (bien s'hydrater).

VOTRE RENDEZ-VOUS

Questionnaire à remplir pour les besoins de l'examen

- Avez vous plus de 65 ans ? oui non
- Avez vous une insuffisance rénale connue ? oui non
- Avez vous déjà fait une réaction allergique suite à une injection d'iode ? oui non
- Avez vous fait une crise d'asthme récente ? oui non
- Êtes-vous diabétique ? oui non
- Si oui, prenez vous des anti-diabétiques de la classe des biguanides ? oui non
- Êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non
- Allaitiez-vous ? oui non

Si ces questions ne vous ont pas été posées à la prise de rendez-vous et si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, merci de nous contacter rapidement.

Ce que vous devez faire avant l'examen

- * Vous procurez en pharmacie 48 heures avant le jour de votre examen le produit de contraste iodé indiqué sur l'ordonnance ci-jointe.
- * Le dosage de créatinémie (si nécessaire).

Ce que vous devez apporter le jour de l'examen

- * L'ordonnance de votre médecin.
- * Votre carte vitale.
- * Les précédents examens en votre possession en rapport avec l'examen demandé ce jour.
- * Le produit iodé que vous vous êtes procuré en pharmacie.
- * Le résultat de votre prise de sang (si prescrite).
- * Cette feuille remplie.

Le jour de l'examen

Venir à jeûn.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche, le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :